

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL de la SEANCE du 30 juillet 2021**

Date de la convocation : **26 juillet 2021**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **26 juillet 2021**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **07**

L'an deux mil vingt et un le vendredi trente du mois de **juillet**, à **vingt** heures **trente** minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **15 Mars 2020**, se sont réunis dans la salle d'animation sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Pierre MALLET**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, LAPOUGE Marie-Noëlle, MALLET Pierre, MARTIN Chantal, PUJOL Marc, RANC Aline, RIEU Hervé, SOLVIGNON Monique, THEROND Bruno, URBANCIC Caroline.

Absent(s) excusé(s) : **Sylvain BRUSA, Jonathan FLOURET, Marie-Noëlle LAPOUGE**

Absent(s) non excusé(s) : **Marc PUJOL**

Absent(s) représenté(s) : **néant**

Pouvoir(s) : **néant**

Mme Caroline URBANCIC a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Emploi CDD école (service des repas aux élèves / surveillance / ménage)
- Participation 2020-2021 école primaire publique de Langogne (2 élèves)

Questions diverses :

- Travaux en cours
- Affaire des chemins ruraux – Cour de cassation
- Participation au choix du nom du futur ensemble immobilier à Langogne (médiathèque et autres)

Pièces jointes :

- Message électronique du 13 juillet 2021 – Information emploi aidé (Parcours Emploi compétences) avec délibération n°2 du 9 octobre 2020 en pièce jointe.
- ASAP n°320 + délibération du 13 avril 2021 commune de Langogne

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H40**.

- Emploi CDD école (service des repas aux élèves / surveillance / ménage)

Après l'étude des différentes options de contrat de travail, le conseil municipal se prononce en faveur d'un emploi aidé pour le renouvellement du poste à pourvoir à partir d'octobre 2021. Ce contrat d'une durée de 9 mois est financé par l'Etat à hauteur de 80% en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

- Participation 2020-2021 école primaire publique de Langogne

Le conseil municipal décide de s'acquitter de la participation 2020-2021, pour un montant de 949€ par élève, soit un total de 1.898,00€, pour les deux élèves résidant sur la commune de Rocles et étant scolarisés à l'école primaire publique de Langogne. Il est à noter que deux élèves résidant à Langogne sont inscrits à l'école de Rocles, ce qui générera une contribution similaire en faveur de la commune.

Questions diverses :

Travaux en cours

M. le Maire informe le conseil municipal sur l'avancée des travaux en cours. Les volets des gîtes ont désormais été remplacés (sauf 1 gîte) et les velux défailants de l'un des gîtes seront prochainement remplacés.

Affaire des chemins ruraux – Cour de cassation

L'affaire est désormais portée devant la cour de cassation à la demande des plaignants.

Participation au choix du nom du futur ensemble immobilier à Langogne (médiathèque et autres)

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une urne est présente à la mairie afin de voter pour le futur nom de l'ensemble immobilier à Langogne, à savoir Gargantua, La Gardille ou La Margeride.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **21H05**.

Compte rendu affiché le **06 AOUT 2021** 2021 aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Pierre MALLET

